



TRAITEMENT & VALORISATION DES DÉCHETS **DES DEUX-SÈVRES**

rapport annuel

sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination
des déchets ménagers
et assimilés

année
2025

SOMMAIRE

	ÉDITO	P.3
1	PRÉSENTATION DU SYNDICAT	P.4
	HISTORIQUE ET ADHÉRENTS	P.4
	LES MISSIONS DU SMITED79	P.6
	LES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LE SMITED79	P.7
	Les quais de transfert	P.7
	L'usine de tri-valorisation matière énergie (TVME)	P.8
	Le service transport	P.10
	Les installations de stockage de La Loge à Coulonges-Thouarsais	P.10
	Les installations de stockage de Suez à Amailloux et Sommières-du-Clain	P.11
	LES ORGANES DÉCISIONNELS DU SMITED79	P.12
	Le comité syndical	P.12
	Le conseil d'exploitation de la régie	P.12
	Le bureau syndical	P.13
	L'équipe du SMITED79	P.13
2	LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2025	P.14
3	LES INDICATEURS FINANCIERS	P.17
	MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES	P.17
	Marchés de prestations intellectuelles, de fournitures et de services signés en 2025	P.17
	TABLEAUX DE BORD FINANCIERS	P.18
	Montant annuel des dépenses 2025 pour chaque budget : « Structure » et « Traitement »	P.18
	Ratios budgétaires sur budgets de fonctionnement « Structure » et « Traitement »	P.20
	Ratios budgétaires sur budgets d'investissement « Structure » et « Traitement »	P.21
4	LE VOLET SOCIAL	P.22
	LES EMPLOIS	P.22
	LES MOUVEMENTS	P.22
	LE VOLUME HORAIRE TRAVAILLÉ	P.22
	Volume horaire travaillé	P.22
	Travailleurs en situation de handicap	P.22
	Accidents du travail et de trajet	P.22
5	LES PERSPECTIVES	P.23
	2026 : UNE ANNÉE DE TRANSITION	P.23

Photo de couverture : Complexe de la Loge à Coulonges-Thouarsais.



ÉDITO

YVES CHOUTEAU

PRÉSIDENT DU SMITED79

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le mandat qui m'était confié en 2020 se termine. C'est forcément l'occasion de se retourner pour regarder le chemin parcouru. Il n'est pas en tout point celui qui était prévu. Des difficultés, nous en avons rencontrées et nous avons alors composé pour y faire face.

Le site d'enfouissement de la Loge à Coulonges-Thouarsais a constitué la première préoccupation. Celui-ci arrivant à saturation, le sujet de son extension a été questionné. Elle n'avait pas été anticipée dans le plan régional des déchets. Malgré nos participations aux instances régionales lors des comités de révision du SRADDET Nouvelle Aquitaine et nos rencontres avec les services de l'Etat, il a fallu se rendre à l'évidence que cela n'était pas possible et qu'il fallait voir les choses différemment.

La modernisation de notre usine de traitement vers la seule production de CSR (Combustible Solide de Récupération) devenait la piste la plus pertinente dans notre contexte. D'une part, l'évolution réglementaire de l'utilisation des composts issus des déchets rendait celle-ci très hasardeuse dès 2027. D'autre part, à l'horizon 2030 le département des Deux-Sèvres ne disposera plus d'exutoire pour les déchets ultimes. Enfin, nous avons l'opportunité d'avoir un consommateur important de CSR avec la cimenterie Heidelberg à Airvault. La refonte complète de cette usine pour substituer à 85 % le charbon par des CSR est évidemment bénéfique sur le plan

environnemental et intéressante pour le SMITED.

Maintenant trois facteurs sont venus perturber cet ensemble. Notre usine innovante dans le concept n'a pas encore le rendement escompté. Nous avançons, il reste des points à améliorer, ceux-ci sont identifiés. Notre voisin à Airvault sur un projet beaucoup plus important a décalé sa mise en route. Enfin la conjoncture générale dégradée du bâtiment a rendu atone la demande de CSR. Il en découle que les cimenteries ajustent leurs productions en fonction de leur efficacité et, entre autres, de leur coût carbone.

Ces retards accumulés nous ont contraints à revoir la politique tarifaire. Les coûts appliqués en 2020 ne reflétaient pas l'ensemble des charges, en particulier ceux de la post-exploitation sur l'installation de stockage de la Loge. J'ai bien conscience que l'effort demandé aux collectivités n'était pas neutre. L'augmentation des performances de l'usine de Champdeniers devrait permettre de contenir l'évolution dans les années à venir. Les premiers résultats laissent apparaître une réduction massive plus élevée que prévue autour de 30% mais une moindre production de CSR. Depuis deux ans, les visites et rencontres réalisées nous amènent à penser que cette installation de traitement devrait trouver son plein régime de production. Ce sera un des premiers objectifs du prochain mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport !

Présentation du syndicat

1

HISTORIQUE & ADHÉRENTS

Le SMITED79 est le syndicat mixte de traitement des déchets du département des Deux-Sèvres. Il a été créé en 2000 afin d'élaborer un schéma de gestion des déchets ménagers en cohérence avec les orientations du Plan Départemental de Gestion des Déchets de l'époque.

Il assure cette compétence pour le compte des **266 421 habitants** (Population DGF 2025) de **7 intercommunalités** du département (1 syndicat intercommunal, 5 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération), auquel il convient d'ajouter **25 838 habitants** d'une partie du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais, soit une population globale de **292 259 habitants**.

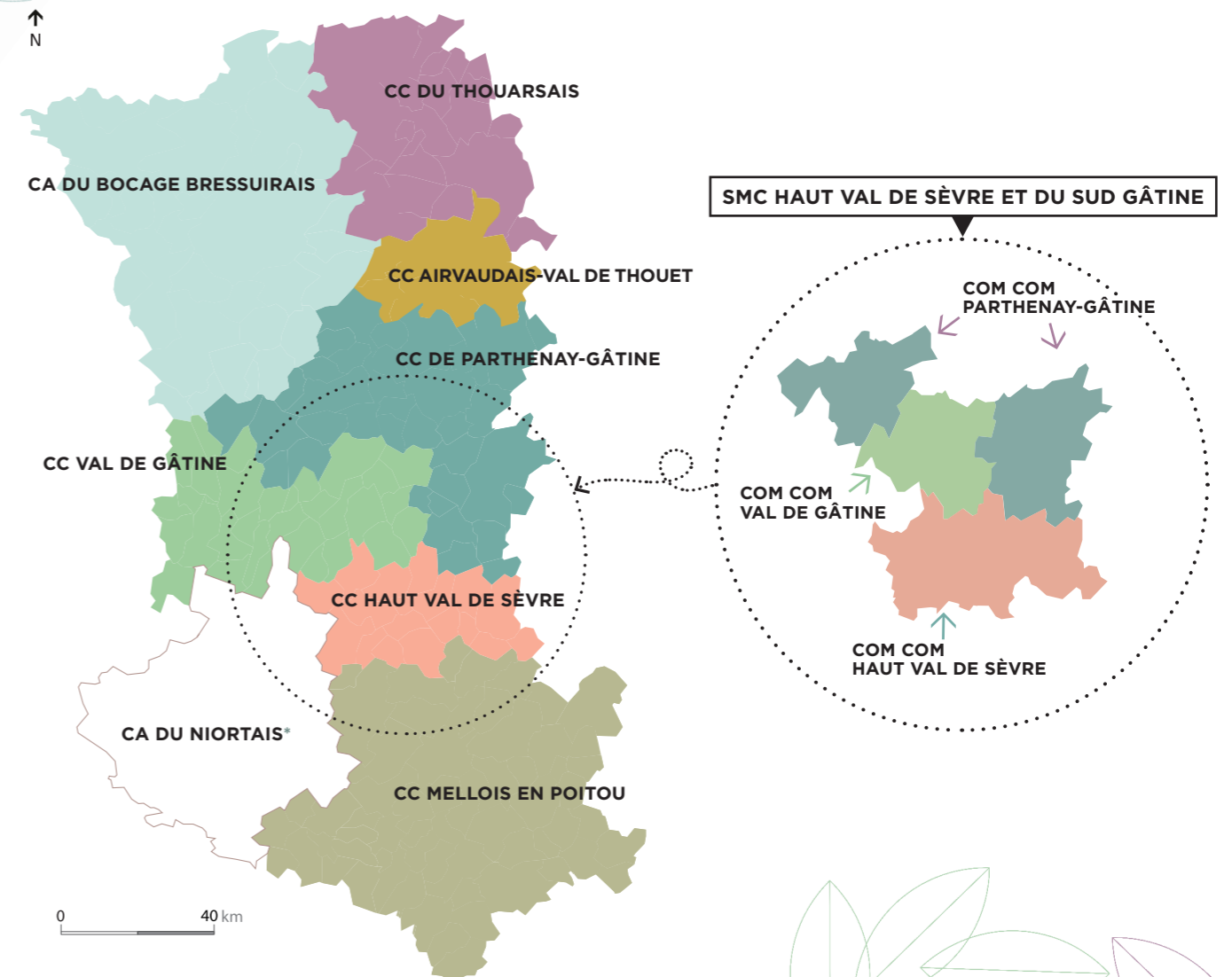
UN PARTENAIRE: niortagblo

Agglomération du Niortais

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais bénéficie des services du SMITED79, sous couvert d'une convention d'entente à hauteur de 3 900 tonnes de déchets à traiter par an. Historiquement, cette convention permet de couvrir les anciens territoires adhérents de la CC Plaine de Courance et la commune de Germond-Rouvre. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2023, pour une durée de 6 années.

CARTE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SMITED79

AU 01/01/2025



* La Communauté d'Agglomération du Niortais n'est pas adhérente, mais bénéficie des services du SMITED79

LES ADHÉRENTS DU SMITED79

- la Communauté de Communes du Mellois en Poitou,
- la Communauté de Communes Val de Gâtine,
- la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- la Communauté de Communes du Thouarsais,
- le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et du Sud Gâtine (SMC),
- la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,
- la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.



LES MISSIONS DU SMITED79

Les missions de traitement du SMITED79 concernent :

- les opérations de **transfert des déchets** sur les quais de transfert,
- les opérations de **transport** depuis les quais de transfert vers les lieux de traitement,
- les opérations de **préparation de Combustible Solide de Récupération** à partir des ordures ménagères résiduelles,
- les opérations de **stockage des déchets ultimes** en ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux),
- et le **transfert des déchets d'emballages** pour la communauté de communes du Thouarsais depuis le 1^{er} janvier 2021, conformément à la convention signée en décembre 2020 (régime dérogatoire).

Le SMITED79 a compétence pour la construction et la gestion des installations de transfert et de traitement des déchets. Il effectue toutes les études préalables à la réalisation des investissements nécessaires à l'exercice de ses compétences. Le Syndicat assure la gestion de ses équipements soit en régie directe, soit en régie dotée de l'autonomie financière créée par le Comité Syndical.

Les opérations de collecte sont assurées directement par les collectivités adhérentes du SMITED79, à savoir :

- l'animation des **Plans Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**,
- la collecte des **ordures ménagères**,
- la collecte sélective et le tri des **emballages** et des **papiers**,
- la gestion et le traitement des **déchets issus des déchetteries** ainsi que la relation avec les éco-organismes,
- le financement du **service public d'élimination des déchets**.

Les rapports annuels, dressés par chacune des collectivités, retracent la qualité et le coût de chaque service public géré dans chacun des territoires en intégrant les données relatives au traitement produites par le SMITED79.



Quai de transfert de Loubeau à Melle

LES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LE SMITED79

Afin d'assurer ses missions, le SMITED79 dispose en propriété :

- d'une **usine de tri valorisation matière énergie des déchets**, située au cœur du département des Deux-Sèvres à Champdeniers,
- de **deux quais de transfert** : un au nord à Coulonges Thouarsais et un au sud à Melle.
- Il s'appuie également sur **deux autres quais de transfert** à Sainte-Eanne (propriété du SMC) et à Bressuire (propriété d'Houdelot Négoces).

LES QUAIS DE TRANSFERT

Le quai de transfert de Loubeau à Melle

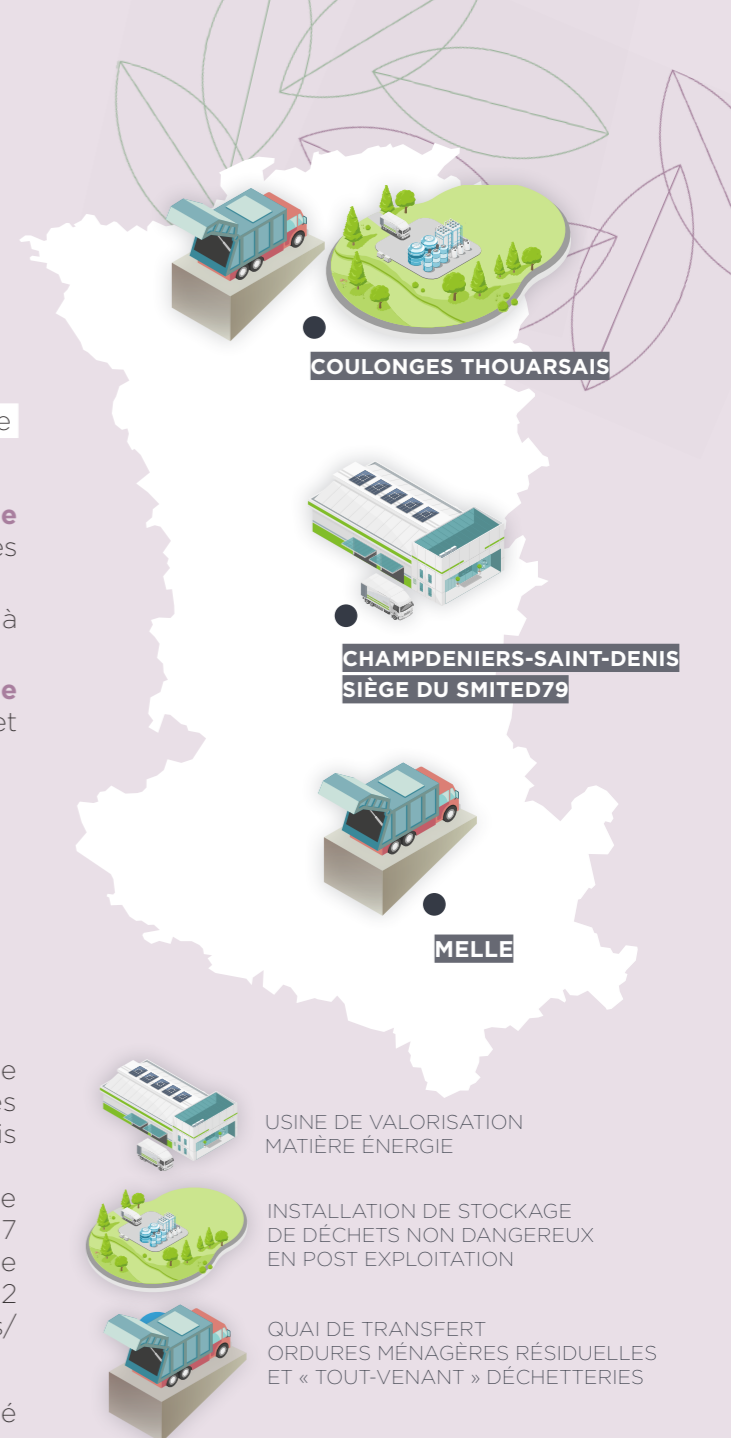
Mis à disposition par le propriétaire d'origine, le SICTOM de Loubeau, cet équipement reçoit les déchets de la communauté de communes Mellois en Poitou.

C'est une installation classée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral n° 4497 du 7 avril 2006 sous l'ancienne rubrique 322-A modifiée par décret n°2010-369 du 13-04-2010 en rubrique 2 716,2 et d'une capacité autorisée de 20000 tonnes/an. Le site est exploité en régie.

En 2025, **8 645 tonnes de déchets** ont été transférées avant d'être transportées vers les unités de préparation ou de traitement (**1 807 tonnes de tout-venant** issus des déchetteries et **6 838 tonnes d'ordures ménagères**).



Quai de transfert de Loubeau à Melle





Quai de la Loge à Coulonges-Thouarsais

Le quai de transfert de La Loge 3 à Coulonges Thouarsais

En 2025, **4 942 tonnes d'ordures ménagères** et **1 103 tonnes de tout-venant** ont été transférées avant d'être transportées vers les unités de préparation ou de traitement ainsi que **1 804 tonnes d'emballages** ont été transférées vers le centre de tri VEOLIA de Nantes et le centre de tri de la SPL UniTri à Mauléon-Loublande. C'est une installation classée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral n° 4276 du 15 novembre 2004 sous l'ancienne rubrique 322-A modifié par décret n° 2010-369 du 13 avril 2010 en rubrique 2 716,2 et d'une capacité autorisée de 20 000 tonnes/an. Le site est exploité en régie.

Le quai de transfert du SMC à Sainte-Éanne

En 2025, **3 231 tonnes de déchets** ont été transférées avant d'être transportées vers les unités de préparation ou de traitement (**1 094 tonnes de tout-venant** issus des déchetteries et **2 137 tonnes d'ordures ménagères**). Ce quai de transfert est exploité en régie par les agents du SMC pour le compte du SMITED79.

Le quai de transfert d'HOUDELLOT NÉGOCE à Bressuire

En 2025, **6 564 tonnes d'ordures ménagères** et **589 tonnes de tout-venant** ont été transférées avant d'être transportées vers les unités de préparation ou de traitement. Ce quai de transfert est exploité par une entreprise privée HOUDELLOT NÉGOCE dans le cadre du marché de collecte de la CA du Bocage Bressuirais avec l'entreprise URBASER Environnement, installée chez Houdelot Négoce.



Usine TVME de Champdeniers

L'USINE DE TRI VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGIE (TVME) DE CHAMPDENIERS

L'usine de Tri Valorisation Matière Énergie (TVME) est une unité de traitement industriel des déchets ménagers par broyage, bio-séchage et tri-préparation de Combustibles Solides de Récupération (CSR). Il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement et autorisée par arrêté préfectoral n°4597 en date du 18 décembre 2006, et arrêté complémentaire du 9 janvier 2012 et du 1^{er} février 2023. Sa capacité totale annuelle autorisée est de 60 000 tonnes/an. La nouvelle usine a démarré le 30 juillet 2024. L'objectif de l'usine TVME consiste principalement à :

- **Réduire les quantités de déchets** par bio-séchage avant de les envoyer sur le process de tri et préparation de CSR,
- **Augmenter la valorisation énergétique** des déchets résiduels, après la collecte sélective en produisant du Combustible Solide de Récupération à partir de déchets bio-séchés,
- **Extraire la fraction résiduelle** de métaux ferreux et non ferreux pour recyclage.

▼ Premiers indicateurs de fonctionnement du TVME du SMITED79 sur 2025

ÉLECTRICITÉ	2 455 584 kWh	106,5 kWh/t
EAU	3 887 m ³	0,17 m ³ /t
ACIDE	20 000 L	0,86 L/t
GNR	11 160 L	0,48 L/t

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite de la mise en service de l'usine par l'entreprise AR-VALS, successions de périodes d'essais en charge et de périodes de marche probatoire pour tester les performances attendues. Or, l'entreprise AR-VALS n'a pas réussi à atteindre les résultats escomptés sur le bio-séchage des déchets (premier stade du procédé de traitement) et a finalement stoppé ses essais le 29 septembre 2025, laissant la main aux équipes d'exploitation du SMITED79.

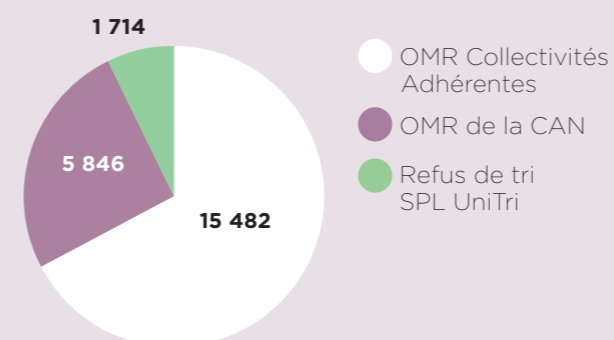
Les équipements de broyage – bio-séchage ainsi que du process de tri et le génie civil n'ont pas pu être réceptionnés avant le 31/12/2025.

Le bilan matière de l'usine pour l'année 2025 est fortement impacté par cette situation et les résultats sont dégradés dans ce contexte.

Entrées sur l'usine TVME

Sur l'année 2025, l'usine a réceptionné **23 042 tonnes de déchets**, répartis par nature dans le schéma ci-dessous :

▼ RÉCEPTIONS DE DÉCHETS SUR TVME EN TONNES/AN - ANNÉE 2025



Les filières de traitement des matières en sortie d'usine TVME

Refus de process

Filière : Installation de stockage de déchets non dangereux.
Prestataire : SUEZ à Amailloux (79).

Combustible Solide de Récupération

Filière : Cimenterie et chaufferie industrielle via atelier de préparation pour massification.
Prestataire : VEOLIA à Couëron (44) / PENA Morcenx (40).

Métaux ferreux et non ferreux

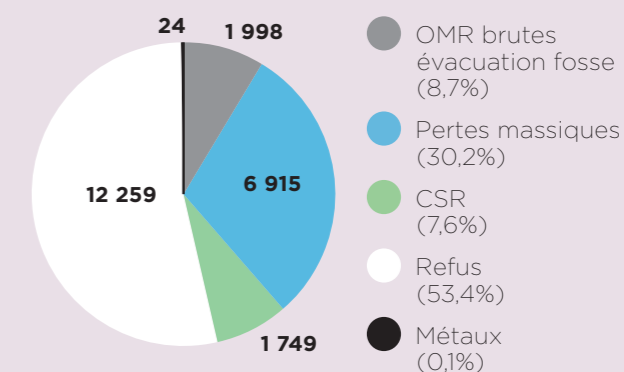
Filière : Recyclage.
Prestataire : ROUVREAU à Niort (79).

Sorties de l'usine TVME

Après traitement en 2025, l'usine a enregistré les expéditions de **1 998 tonnes d'ordures ménagères brutes** sans traitement (évacuation de la fosse suite aux arrêts de essais en charge), **12 259 tonnes de refus de process**, **1 749 tonnes de Combustibles Solides de Récupération (CSR)** et **24 tonnes de métaux ferreux et non ferreux**. La **perte massique en eau** des déchets à l'issue des séquences de bio-séchage des déchets représente **6 915 tonnes**.

Une représentation du bilan matière 2025 du TVME figure dans le graphique ci-dessous.

▼ SORTIES DE MATIÈRE DU TVME EN TONNES/AN - ANNÉE 2025



Sur 2025, le taux global de réduction des déchets ultimes, suite au passage sur l'usine TVME est seulement de **37,7%**. Ce chiffre est bien loin des objectifs attendus à la signature des marchés de conception – réalisation avec l'entreprise AR-VALS. Pour mémoire, ce taux global de réduction était attendu à hauteur de **73,5%**.

LE SERVICE TRANSPORT EN 2025

Le SMITED79 organise le transport par gros-porteurs et assure la gestion en régie. L'activité de transport par route de déchets non dangereux est déclarée auprès des services de l'État et enregistrée par récépissé sous le n° 79-87 en date du 25 février 2022 pour une durée de 5 ans. Le Syndicat indemnise ses adhérents pour les transports effectués en direct par les bennes à ordures ménagères au-delà d'une distance de 15 km parcourus en dehors du territoire de collecte. Le reste est acheminé directement après collecte par les collectivités adhérentes.

Le SMITED79 dispose de véhicules gros porteurs chargés d'acheminer les déchets des quais de transfert vers l'usine TVME ou les installations de stockage ou autres installations de traitement. Il dispose des équipements suivants :

- **trois tracteurs** en propriété propre,
- **deux tracteurs** en location longue durée full service,
- **neuf semi-remorques** à fond mouvant alternatif. Chaque véhicule transporte en moyenne :
 - 22 à 25 tonnes d'ordures ménagères
 - 11 à 15 tonnes de « tout-venant » de déchetterie.

2 359 rotations

dont **7,6%** sous traitées à un prestataire extérieur

216 993 km

parcourus par les **5 camions** de notre régie



LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE LA LOGE À COULONGES-THOUARSAIS

Le SMITED79 est désormais chargé du suivi post exploitation de ces 2 installations de stockage de déchets non dangereux, de la Loge 1 fermée le 29 octobre 2007, et de la Loge 2 fermée le 15 novembre 2023.

- ▼ Localisation des installations de stockage de déchets non dangereux en post exploitation sur le complexe de la Loge à Coulonges-Thouarsais



ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

L'ISDND Loge 1 en suivi post-exploitation

L'ISDND de la Loge 1 a réceptionné des ordures ménagères brutes et des déchets industriels banals jusqu'au 29 octobre 2007. Depuis cette date, le site est en post exploitation et ce jusqu'en 2037.

La valorisation du biogaz de l'ISDND de la Loge 1 et de la Loge 2, assurée par la station de 3DEnergies, a permis de valoriser les biogaz et de **produire 780 MWh d'électricité verte** en 2025 (contre 1 021 MWh en 2024).



L'ISDND Loge 2 en suivi post exploitation

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12/02/2015, le SMITED a terminé l'exploitation des dernières alvéoles de l'ISDND de la Loge 2 en réceptionnant les derniers déchets le 15 novembre 2023.

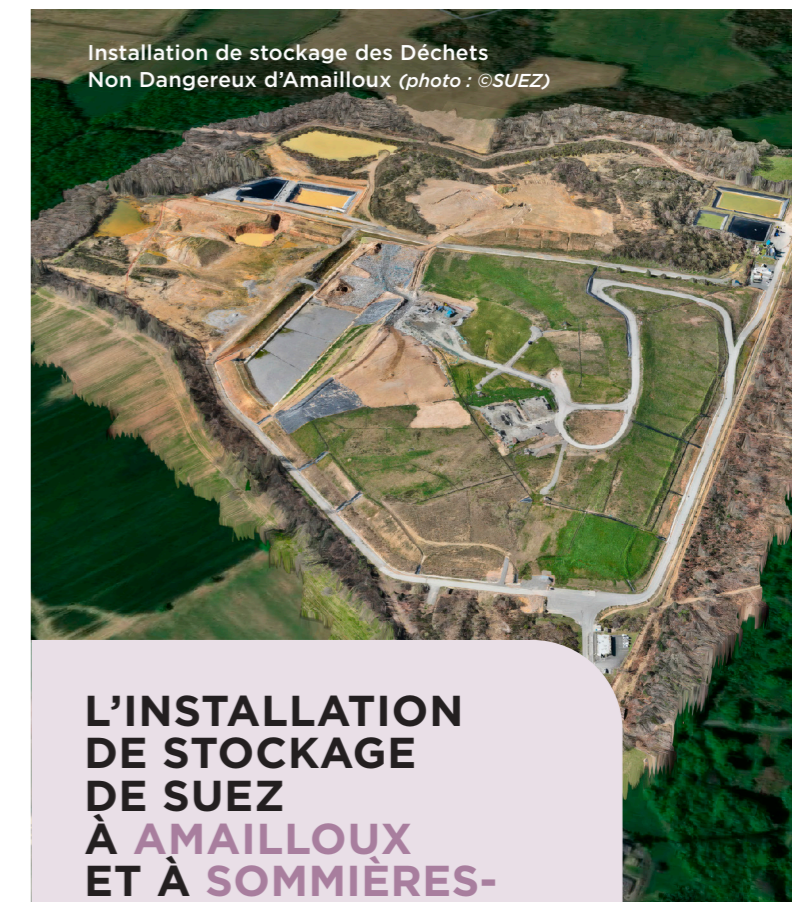
Les travaux de couverture des dernières alvéoles et la pose de 14 nouveaux puits de captage des bio-gaz de l'ISDND de la Loge 2 ont été réceptionnés le 13 février 2025.

La société OVIVE, mandatée par le SMITED79, a également installé en 2025 une nouvelle unité de traitement des lixiviats. Il s'agit d'un BRM Bio Réacteur à Membranes qui a permis de traiter **20 673 m³ de lixiviats (17 409 m³ traités par osmose et 3 264 m³ par bio-réacteur)** collectés sous les alvéoles en post exploitation du site avant rejet au milieu naturel.

L'ISDI de la Loge

Implantée dans l'enceinte du complexe de la Loge, l'installation de stockage des déchets inertes est autorisée par arrêté préfectoral n° 5645 en date du 16 février 2015.

En 2025, le SMITED79 a réceptionné **1 158 tonnes d'inertes** sur l'ISDI en provenance de la CC du Thouarsais pour **799 tonnes**, de la CC Airvaudais Val du Thouet pour **35 tonnes** et de la CC du Bressuirais pour **324 tonnes**.



L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE SUEZ À AMAILLOUX ET À SOMMIÈRES-DU-CLAIN

Implantée dans les bois d'Amailloux, l'installation de stockage des déchets non dangereux est autorisée par arrêté préfectoral n° 4357 en date du 26 avril 2005.

Le SMITED79 est en marché avec SUEZ pour le traitement final de déchets résiduels. En 2025, le SMITED79 a expédié **14 297 tonnes d'ordures ménagères**, **9 195 tonnes de Tout-Venant** et **14 257 tonnes de refus TVME** sur l'ISDND de SUEZ à Amailloux (79) et à Sommières-du-Clain (86).

LES ORGANES DÉCISIONNELS DU SMITED79

LE COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical constitue l'organe principal délibérant du SMITED79. Il est composé de 53 élus titulaires et de 53 élus suppléants.

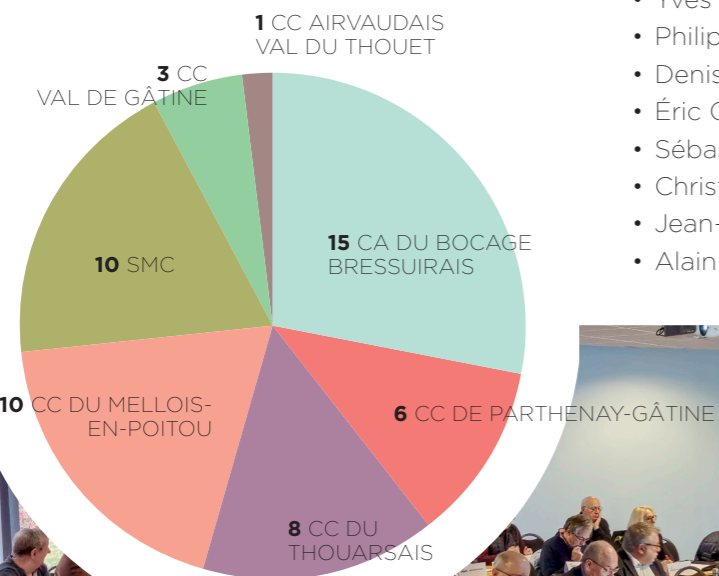
Il est présidé par Yves CHOUREAU, de la CA du Bocage Bressuirais, assisté de 4 vice-présidents :

- Éric CUSEY du SMC,
- Philippe CACLIN de la CC Mellois en Poitou,
- Denis ONILLON de la CC Val de Gâtine,
- Sébastien ROCHARD de la CC du Thouarsais.

Le Comité Syndical est amené à délibérer sur les grandes orientations et les décisions liées au traitement des déchets, à savoir :

- la stratégie à long terme,
- les budgets et les tarifs,
- l'évolution des statuts et des compétences,
- les marchés publics, les partenariats et les conventions,
- les choix d'investissement sur les équipements.

► Composition du Comité Syndical du SMITED79 (nb de délégués titulaires)



LE CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE

Le 23 novembre 2018, les élus du SMITED79 ont validé la création de la régie à autonomie financière « Traitement des déchets » avec effet au 1^{er} janvier 2019. Cette régie est un service public industriel et commercial, ce qui implique que le personnel recruté relève du statut privé et, par conséquent, est soumis aux règles du Code du travail et de la convention collective nationale des activités du déchet.

Le comité syndical conserve son pouvoir de décision sur tout ce qui concerne le fonctionnement de la régie « Traitement ». Toutefois, un conseil d'exploitation, composé de 8 membres élus, doit obligatoirement être consulté pour avis sur les dispositions d'ordre général de fonctionnement de la régie, préalablement au vote en Comité Syndical. Il peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle et il présente au Président du SMITED79 toutes propositions utiles.

Les membres du Conseil d'exploitation de la régie sont désignés ci-dessous :

- Yves CHOUREAU,
- Philippe CACLIN,
- Denis ONILLON,
- Éric CUSEY,
- Sébastien ROCHARD,
- Christian DUPUIS,
- Jean-Jacques TATIN,
- Alain PINTAUD.

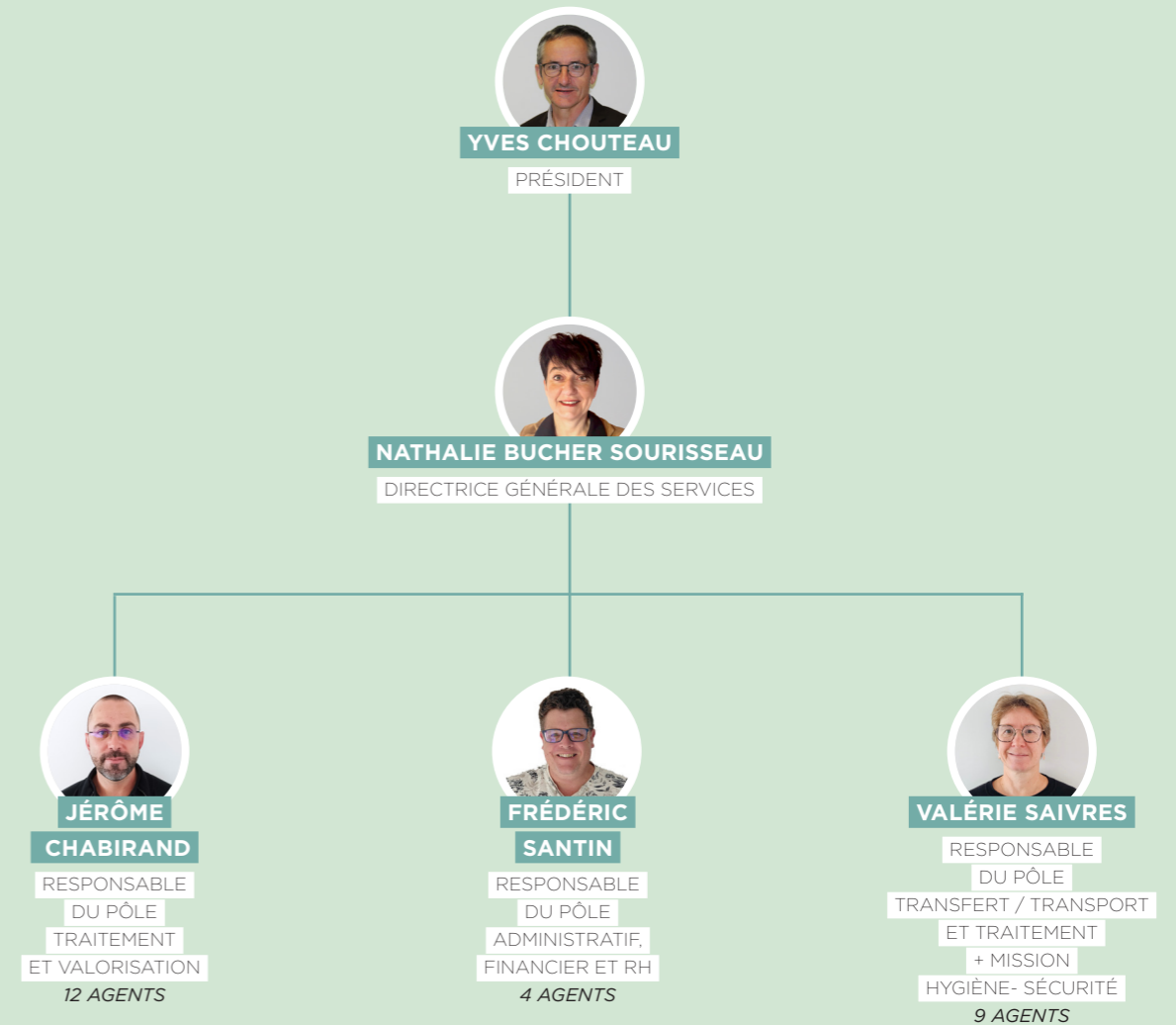
LE BUREAU SYNDICAL

Pour appuyer le Comité Syndical, le SMITED79 a formé un Bureau Syndical, composé de 13 membres : le président et les 4 vice-présidents puis 8 membres, ci-dessous, désignés :

- Edwige ARDRIT,
- Jean-François LHERMITTE,
- Gilles CHOURRE,
- Fabrice DURAND,
- Claude LAVAULT,
- Louis-Marie GUERINEAU,
- Corine MICOU,
- Guy GUILLOTEAU.

L'ÉQUIPE DU SMITED79

Le SMITED79 exploite la majorité de ses équipements en régie. Il est donc composé de 28 agents au sein de 3 pôles sous une Direction Générale des Services.



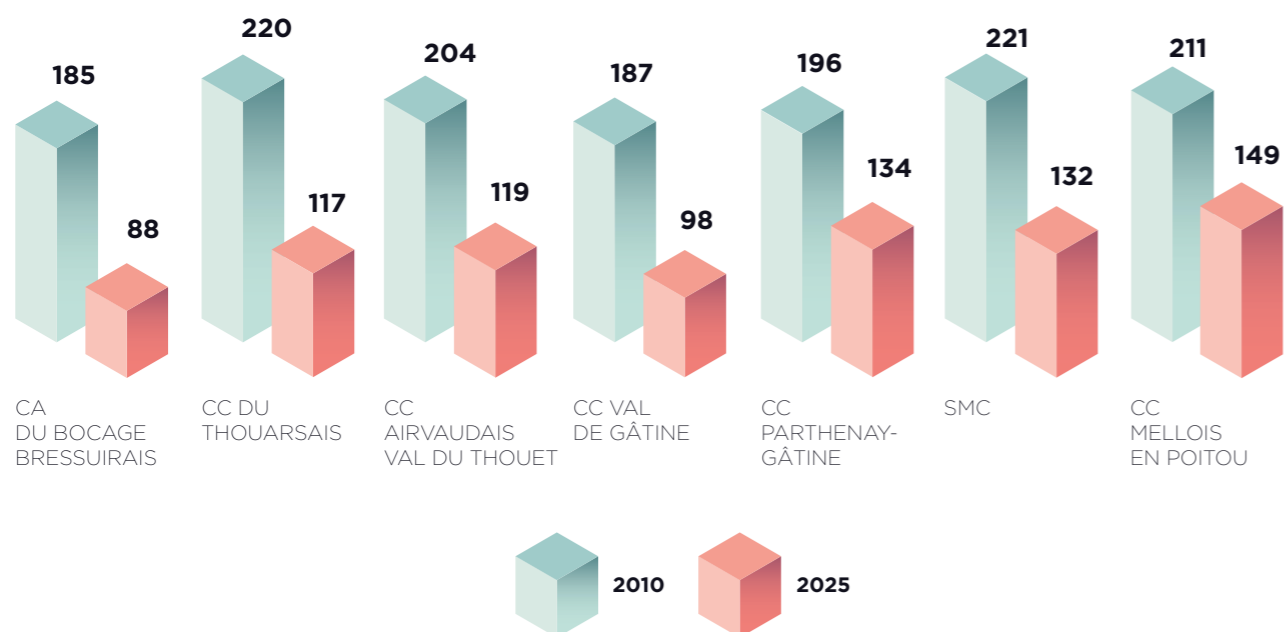
Les déchets traités en 2025

2

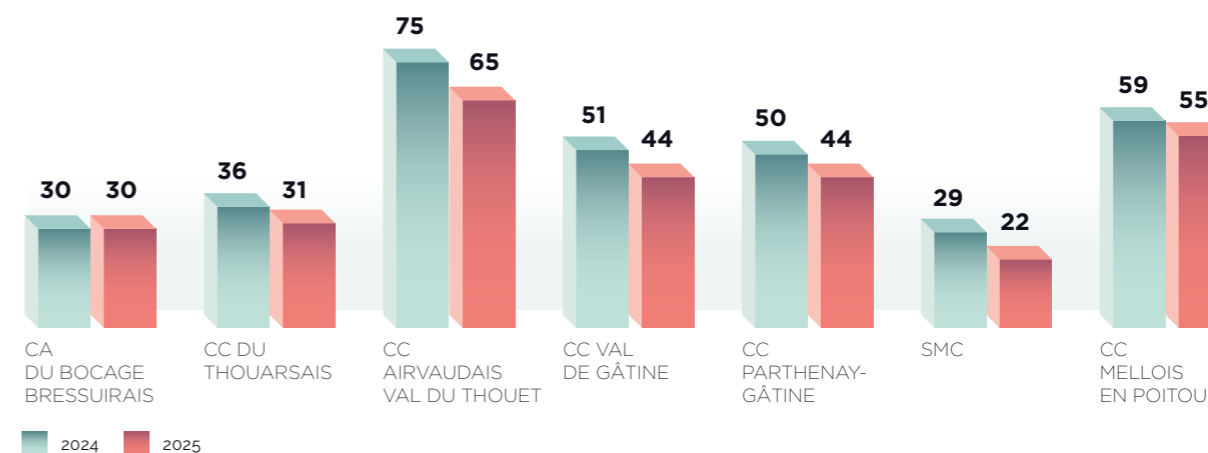
En 2025, un habitant du SMITED79 a produit en moyenne **118 kg/hab.** et par an d'ordures ménagères résiduelles (*base population municipale 2025*), soit une baisse de 44% depuis 2010.

Les ratios de production d'ordures ménagères résiduelles, de chaque collectivité adhérente, sont détaillés dans le graphique ci-dessous.

▼ Évolution du ratio de production d'ordures ménagères en kg/hab. an 2010-2025



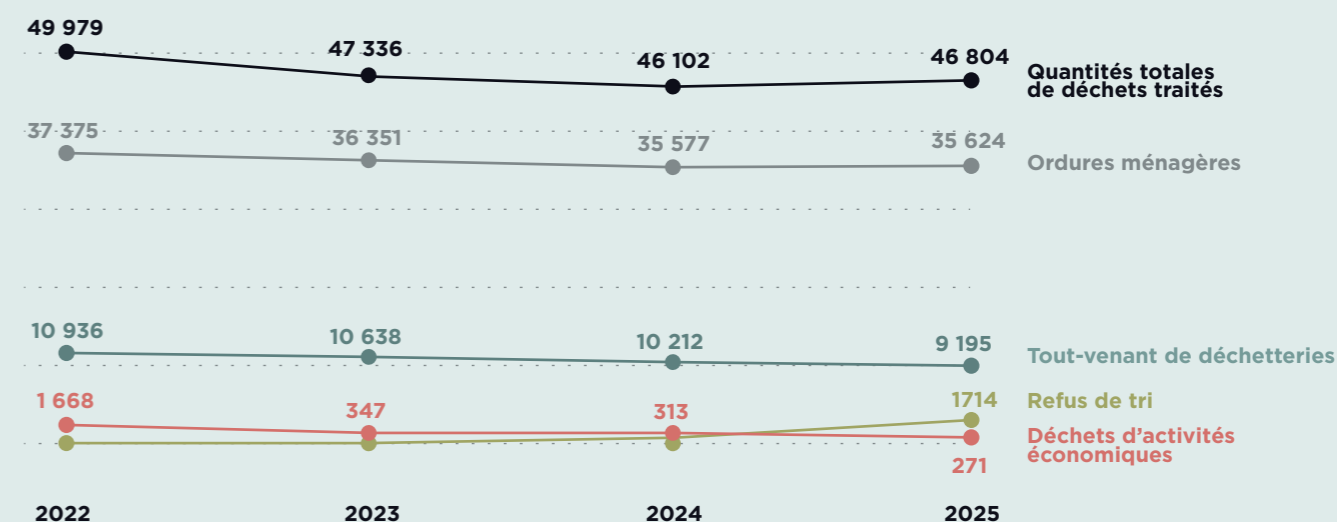
▼ Ratio de production du « tout-venant » de déchetterie en kg/hab. an en 2024-2025



▼ Détail des quantités de déchets pris en charge par le SMITED79, par collectivité adhérente (hors DAE), en 2025

COLLECTIVITÉ PRODUCTRICE	TOTAL	OMR	TOUT-VENANT
CA DU NIORTAIS	5 846	5 846	0
CA DU BOCAGE BRESSUIRAIS	8 778	6 564	2 214
CC AIRVAUDAIS VAL DE THOUET	1 282	829	453
CC DU THOUARSAIS	5 215	4 112	1 103
CC MELLOIS EN POITOU	9 469	6 923	2 546
CC PARTHENAY-GÂTINE	4 577	3 443	1 134
SMC	7 554	6 460	1 094
CC VAL DE GÂTINE	2 097	1 447	650
TOTAL 2025 (EN TONNES)	44 818	35 624	9 194
POUR MÉMOIRE 2024 (EN TONNES)	45 789	35 577	10 212
	-2,12%	0,13%	-9,97%

▼ Évolution des quantités de déchets pris en charge par le SMITED79 (en tonnes/an)

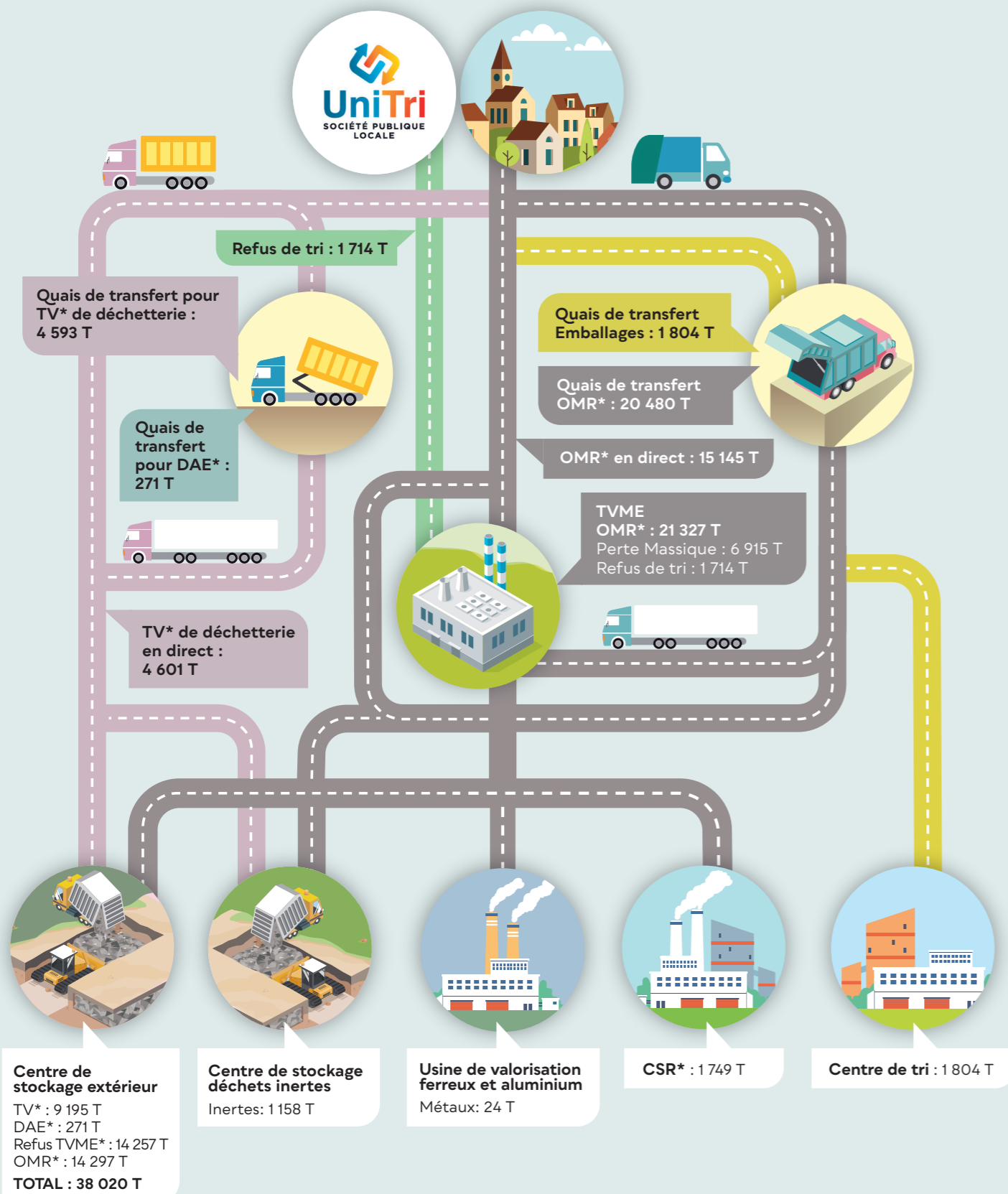


BILAN DES FLUX DE DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2025

* LEXIQUE

CSR : Combustible Solide de Récupération
DAE : Déchets d'Activités Économiques
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
TV : Tout-Venant
TVME : usine Tri-Valorisation Matière Énergie

--- Cheminement Ordures ménagères résiduelles
 --- Cheminement « tout-venant » déchetterie
 --- Cheminement emballages
 --- Cheminement des refus de tri



Les indicateurs financiers

3

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Sur le plan financier, les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la régie font l'objet d'un budget distinct du budget de la collectivité. Le budget de la régie est présenté sous la forme d'un budget « Traitement » avec la nomenclature comptable M4 et en parallèle un budget « Structure » concerne la partie fonctionnement et administration du SMITED79 avec la nomenclature comptable M57. Le Président du SMITED79 reste l'ordonnateur de la régie. Il est à noter que le budget « Traitement » est assujéti à la TVA.

MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES SIGNÉS EN 2025

Marchés de moins de 40 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET	DATE	TITULAIRE ET ADRESSE	MONTANT HT
2025-04 PA	TELEPHONIE MOBILE	02/02/2025	SFR	10 496,00 €
2025-05 PF	Assurances : Responsabilité civile	18/12/2025	SMACL ASSURANCES 79000 NIORT	16 683,40 €
	Assurances : Véhicules à moteur	18/12/2025	SMACL ASSURANCES 79000 NIORT	23 757,06 €

Marchés de 40 000 à 220 999 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET	DATE	TITULAIRE ET ADRESSE	MONTANT HT
2025-07 PA	Prestation ménage des locaux	06/03/2025	SAMSIK 79000 NIORT	125 782,90 €
2025-01 PA	Fourniture de pneumatiques et prestations	05/05/2025	FIRST STOP AYME 79200 CHATILLON SUR THOUET	80 000,00 €
2025-06 PA	Location full service d'une pelle sur pneu La Loge	01/11/2025	BERGERAT MONNOYEUR SERVICE SNC 93208 ST DENIS	120 000,00 €

Marchés de 221 000 € HT et plus

N° DE MARCHÉ	OBJET	DATE	TITULAIRE ET ADRESSE	MONTANT HT
2025-07 PF	Location full service de tracteurs routiers PL sans chauffeur	09/03/2025	BERNIS TRUCKS LEASE 87000 LIMOGES	400 00,00 €
2025-01 PF 3 LOTS	Fourniture de carburants routiers pour les véhicules lourds	01/05/2025	TOTAL MARKETING 9200 NANTERRE PROXI NORD OUEST 44000 NANTES PICOTY OUEST 85000 LA ROCHE SUR YON	435 200,00 €
2025-02 PF	Transport des déchets ménagers résiduels du Smited79	05/05/2025	BRANGEON 49620 MAUGES SUR LOIRE	450 000,00 €
2025-03 PF	Location full service d'une chargeuse sur pneus avec godet	31/07/2025	KLEBER MALECOT 79260 LA CRECHE	300 00,00 €
2025-08 PA	Prestation traitement des refus de tri de la SPL UNITRI	01/09/2025	SASU COVALOR	220 00,00 €

TABLEAUX DE BORD FINANCIERS

Le SMITED79 étant un service public industriel et commercial, il existe depuis 2019 deux budgets

MONTANT ANNUEL DES DÉPENSES 2025 POUR CHAQUE BUDGET : « STRUCTURE » ET « TRAITEMENT »

Le Budget Structure

En **Fonctionnement**, les résultats sont les suivants :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 368 280,45 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 436 619,19 €
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025	+ 68 338,74 €
RÉSULTAT REPORTÉ AU 31/12/2024	78 700,85 €
SOIT UN RÉSULTAT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT FIN 2025 DE :	147 039,59 €

En **Investissement**, les résultats sont les suivants :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	93 593,86 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	59 071,56 €
RÉSULTAT NET D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2025	- 34 522,30 €
RÉSULTAT REPORTÉ AU 31/12/2024	332 625,36 €
SOIT UN RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT FIN 2025 DE :	298 103,06 €
LES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES S'ÉLÈVENT À	0 €
LES RESTES À RÉALISER EN RECETTES S'ÉLÈVENT À	84 913,65 €
SOIT UN SOLDE D'INVESTISSEMENT FIN 2025 DE :	383 016,71 €

RÉSULTAT CUMULÉ DES DEUX SECTIONS 530 056,30 €

Le Budget Traitement

En **Fonctionnement**, les résultats sont les suivants :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 666 938,28 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 728 495,47 €
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025	+ 61 557,19 €
RÉSULTAT REPORTÉ AU 31/12/2024	- 227 450,07 €
SOIT UN RÉSULTAT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT FIN 2025 DE :	- 165 892,88 €

En **Investissement**, les résultats sont les suivants :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 547 857,16 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	776 075,31 €
RÉSULTAT NET D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2025	- 2 771 781,85 €
RÉSULTAT REPORTÉ AU 31/12/2024	2 331 425,08 €
SOIT UN RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT FIN 2025 DE :	- 440 356,77 €
LES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES S'ÉLÈVENT À	14 127,93 €
LES RESTES À RÉALISER EN RECETTES S'ÉLÈVENT À	+ 1 551 342,00 €
SOIT UN SOLDE D'INVESTISSEMENT FIN 2025 DE :	1 096 857,30 €

RÉSULTAT CUMULÉ DES DEUX SECTIONS 930 964,42 €



L'année 2025 a été marquée par la poursuite des essais en charge sur la nouvelle usine TVME de Champdeniers, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025, pour tenter d'atteindre les performances attendues dans le cadre des 2 marchés signés avec l'entreprise AR-VALS.

Pour rappel, cette dernière, titulaire des marchés de conception-réalisation du procédé de broyage et de bio séchage des déchets et du process de tri et préparation du Combustible Solide de Récupération (CSR) destiné à la future cimenterie, aurait dû livrer, au SMITED79, une installation fonctionnelle en décembre 2024. Les équipements n'ont pas été réceptionnés en 2025 et l'installation a fonctionné en sous régime toute l'année, obligeant le syndicat à détourné une partie des quantités d'ordures ménagères de ses collectivités adhérentes directement vers les 2 installations de stockage de déchets non dangereux de SUEZ, dans le cadre d'un marché public.

Ce contexte de dysfonctionnement de l'usine, accompagné d'une nouvelle hausse de TGAP (de 51€ HT/T à 58€ HT/T) sur le stockage et du retard des travaux de la nouvelle cimenterie Heidelberg à Airvault, a fortement pénalisé les résultats financiers du Syndicat pour la seconde année consécutive.

RATIOS BUDGÉTAIRES SUR BUDGETS DE FONCTIONNEMENT « STRUCTURE » ET « TRAITEMENT »

Les recettes de fonctionnement des budgets du SMITED79 proviennent des contributions des adhérents (à l'habitant et à la tonne) et des prestations de service à des tiers (traitement de Déchets d'Activités Économiques), des Ordures ménagères de la CA du Niortais et des Refus de tri de la SPL UniTri.

Les dépenses de fonctionnement des budgets du SMITED79 proviennent principalement des charges de personnels, des charges externes d'exploitation des installations de traitement ainsi que de la TGAP en constante augmentation.



Les contributions sur le budget structure étaient de **1,80 € TTC par habitant en 2025**.

Les contributions sur le budget traitement étaient de **225 € HT par tonne en 2025**.

RATIOS BUDGÉTAIRES SUR BUDGETS D'INVESTISSEMENT « STRUCTURE » ET « TRAITEMENT »

Le SMITED a contracté plusieurs emprunts sur le budget « Traitement » :

- 4 400 000 € en 2007 pour les travaux de génie civil du TMB et pour l'achat de matériels roulants,
- 350 000 € en 2018 pour l'achat de matériels roulants (fin le 01/01/2026),
- 4 944 000 € en 2010 et 2011, pour les travaux de terrassement des casiers sur l'ISDND de Coulonges Thouarsais (fin le 10/06/2025),
- 21 550 000 € en 2021, 2022, 2023 et 2025 pour les études et les travaux de modernisation du TMB en TVME.
- 940 000 € en 2025 pour des travaux de post exploitation d'ISDND de Coulonges Thouarsais et l'achat de 2 nouveaux Fonds Mouvants Alternatifs (FMA) pour le service transport.
- 430 000 € en 2025 pour un ensemble routier (tracteur PL et 4 Fonds Mouvants Alternatifs pour le TVME),

Le SMITED a contracté un emprunt sur le budget « Structure » de 170 000 € en 2025 pour le financement partiel des travaux des locaux sociaux.

La dette du SMITED79 s'organise autour de 17 emprunts en 2025 de 6 prêteurs différents.

▼ Répartition des dépenses des 2 budgets cumulés «Structure» et « Traitement » CFU 2025

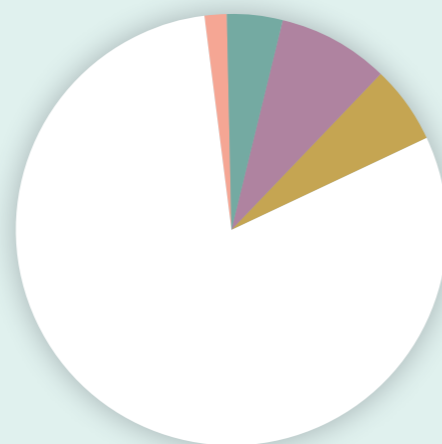
4,4 % DÉPENSES ADMINISTRATIVES

8,3 % DÉPENSES DE TRANSFERT

5,8 % DÉPENSES DE TRANSPORT

80,1 % DÉPENSES DE TRAITEMENT

1,4 % DÉPENSES DE GESTION DU PASSIF (ISND - TMB)



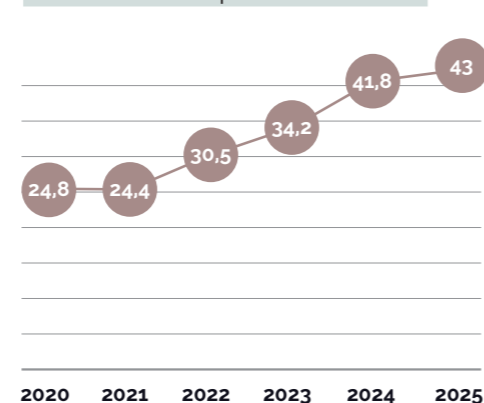
▼ Capital Restant Dû au 31 décembre de chaque année en €



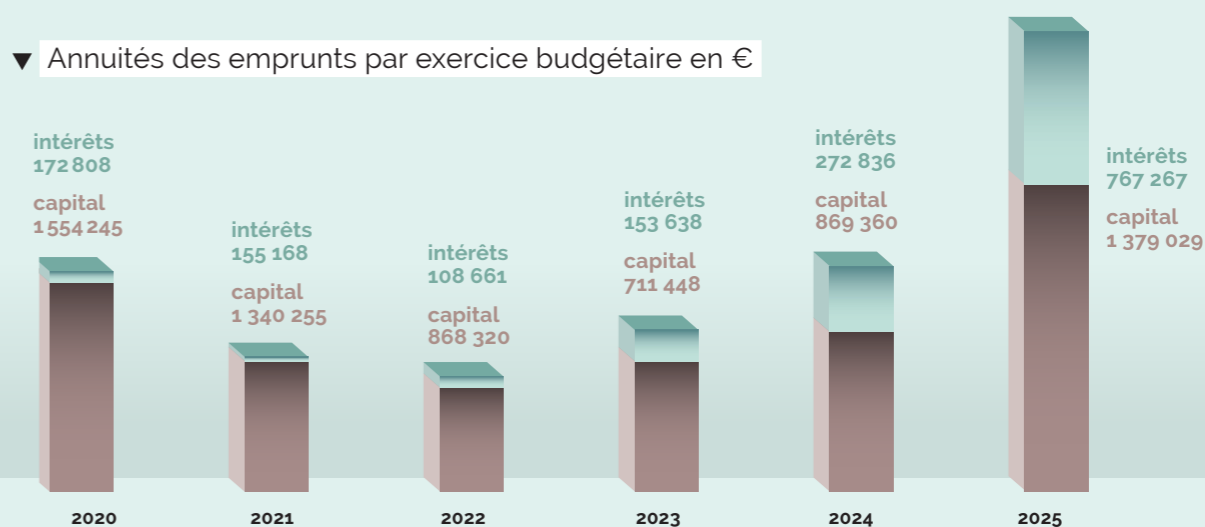
▼ Évolution de la TGAP à la tonne mise en centre de stockage



▼ Évolution du coût aidé € HT/hab. an (méthode Comptacoût Ademe)



▼ Annuités des emprunts par exercice budgétaire en €



Le volet social

4



Chantier de la cimenterie Heidelberg d'Airvault

Les perspectives

5



EMPLOIS

Au 31 décembre 2010, les effectifs totaux du SMITED79 étaient de **38 agents**.

Fin 2025, les effectifs permanents sont stabilisés à **28 salariés** ETP (effectif en baisse de 26,3 % en 15 ans)

MOUVEMENTS

2 arrivées

- 1 gestionnaire comptable marchés publics
- 1 superviseur d'exploitation

1 départ

- 1 gestionnaire comptable marchés publics

2026 : UNE ANNÉE DE TRANSITION

LES VOLUMES HORAIRES TRAVAILLÉS

Volume horaire travaillé

VOLUME HORAIRE DISPONIBLE (BASE : 1 607 HEURES/AN)	44 996 HEURES
MALADIE AGENT DE DROIT PUBLIC	435 jours (307 jours ouvrés) soit 2 149 heures
MALADIE AGENT DE DROIT PRIVÉ	58 jours d'arrêt de travail (46 jours ouvrés) soit 322 heures
CONGÉ MATERNITÉ ET PATERNITÉ	0 heure
ACCIDENT DE TRAVAIL ET TRAJET (DROIT PUBLIC ET PRIVÉ)	0 jour
TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE	243 jours soit 165 jours ouvrés à temps partiel thérapeutique soit 231 h.
GRÈVE	0 jour
AUTORISATION D'ABSENCES POUR RÉUNIONS SYNDICALES	14 jours soit 98 heures
AUTORISATION D'ABSENCES (GARDE ENFANTS, DÉCÈS FAMILLE...)	18 jours soit 126 heures
VOLUME HORAIRE RÉALISÉ	42 070 HEURES

L'absentéisme représente presque **6,5 %** du volume horaire total, soit 1,69 équivalent temps plein.

Grève

Aucun agent ne s'est déclaré gréviste en 2025.

Autorisation pour réunions syndicales

1 agent : 14 jours.

Accidents du travail et de trajet

Il n'y a pas eu d'accident du travail en 2025.

Travailleurs en situation de handicap

En 2025, 3 agents relèvent du statut de travailleur en situation de handicap au SMITED79 (2 agents de droit public et 1 agent de droit privé).

Sur l'année 2026 et suite au départ de l'entreprise AR-VALS, il sera indispensable de retravailler sur des pistes d'amélioration technique du procédé de bio-séchage des déchets broyés mais également sur le process de tri et de préparation du Combustible Solide de Récupération (CSR). L'objectif principal est de monter la capacité nominale de l'usine progressivement jusqu'à 45 000T/an prévue, tout en fabriquant un CSR à la qualité demandée par le futur client, la cimenterie Heidelberg.

Pour ce faire, une solution juridique de résiliation des marchés devra être trouvée avec l'entreprise AR-VALS et de nouvelles missions d'AMO seront nécessaires afin d'évaluer les performances actuelles de l'usine, chiffrer les investissements d'améliorations techniques à réaliser et en mesurer l'impact financier sur les coûts d'exploitation, puis dans un second temps consulter de nouvelles entreprises spécialisées et suivre la réalisation des travaux décidés.

2026 devrait aussi être l'année de mise en service de la nouvelle cimenterie d'Heidelberg à Airvault qui devrait réceptionner le CSR produit par l'usine du SMITED79. Le contrat de reprise de ce produit sera à finaliser dans le courant de l'année 2026.

Enfin l'année 2026 verra la fin de la mandature et le renouvellement de l'exécutif du syndicat, suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Une nouvelle feuille de route politique sera à écrire avec la reprise des réflexions engagées sur ce mandat sur la mise aux normes réglementaires de la compétence « traitement des déchets » au SMITED79 qui implique un élargissement aux autres déchets (recyclables, biodéchets et déchets collectés en déchetteries) et la modernisation de nos équipements de transfert.



TRAITEMENT & VALORISATION DES DÉCHETS **DES DEUX-SÈVRES**

13 RUE RENÉ BIZARD, ZAE DE MONTPLAISIR,
79 220 CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS
05 49 75 42 00
www.smited79.fr

Photo : Complexe de la Loge à Coulonges-Thouarsais